CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E73471** **VALABLE JUSQU'AU** **06/03/2027**

ÉDITÉ LE 05/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1993

Forme juridique : SAS

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Digne les bains

Siret : 390 432 292 00022

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 9132976

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 145428575

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 145428575

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : SAS ESTRAYER DENIS

ZONE D'ACTIVITE DE CHABRAND
04400 BARCELONNETTE

Téléphone : 04 92 81 49 07 **Fax :**

Portable : 06 82 07 49 29

Responsabilité légale :
SAS ESTRAYER DENIS PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.menuiserie-estrayer-barcelonnette.fr

E-mail : sas.estrayer@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 263 450 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	4	10/07/2025
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	4	25/11/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/02/2026 11:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E73471** **VALABLE JUSQU'AU** **06/03/2027**

ÉDITÉ LE **05/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1993
Forme juridique : SAS
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Digne les bains

Siret : **390 432 292 00022**
Code NACE : 1623Z
Numéro caisse de congés payés : 9132976

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 145428575

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 145428575

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **SAS ESTRAYER DENIS**

ZONE D'ACTIVITE DE CHABRAND
04400 BARCELONNETTE

Téléphone : 04 92 81 49 07 **Fax :**
Portable : 06 82 07 49 29

Site Internet : http://www.menuiserie-estrayer-barcelonnette.fr
E-mail : sas.estrayer@orange.fr

Responsabilité légale :
SAS ESTRAYER DENIS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	10/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/07/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.